



# RAPPORT ANNUEL 2005-2006

This publication is available in English

ISBN 978-1-55396-851-1

## *Message de la présidente*

Le moment est déjà arrivé de soumettre le rapport annuel 2005-2006 du Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick. L'année écoulée a été extrêmement occupée pour le personnel et les membres du Conseil. Nous continuons de travailler assidûment dans de nombreux secteurs pour sensibiliser davantage les gens à la situation des femmes par l'entremise de nos nombreuses activités professionnelles et publiques. Notre but ultime est la réalisation d'une meilleure société pour les femmes, fondée sur nos valeurs de justice et d'égalité.

En mars 2006, nous avons publié notre *Bulletin sur la situation des femmes au Nouveau-Brunswick*. Ce bulletin a pour but de veiller à ce que nous ayons une image exacte de la situation. Il est extrêmement important d'avoir un profil instantané des femmes à un moment donné. Il existe de nombreux mythes concernant la situation des femmes. Certains mythes disent que les femmes ont atteint l'égalité et d'autres que rien n'a changé.

Une partie de notre mandat consiste à soumettre les problèmes sur la situation des femmes à l'attention du public et du gouvernement. C'est la première étape. Notre bulletin a montré que la situation des femmes au s'améliore dans certains domaines importants, mais que de nombreux changements sont encore nécessaires dans d'autres secteurs. Le bulletin est un outil très utile dont nous et d'autres personnes nous servons tout au cours de l'année.

Notre rapport annuel montre également que nous avons eu un programme d'activités fort chargé. Nous continuons à travailler à de nombreux problèmes d'intérêt tels l'écart salarial entre les sexes, les services de garde à l'enfance, la violence envers les femmes, l'accès à des services d'avortement et les problèmes des femmes autochtones.

En vue d'assurer l'efficacité du Conseil, nous continuons à nous efforcer de nous renseigner sur des sujets de préoccupation pour les femmes. Au cours de l'année écoulée, nous avons fait un effort concerté pour en apprendre davantage sur les nombreux problèmes auxquels font face quotidiennement nos sœurs autochtones. La question des biens matrimoniaux est un exemple des nombreux sujets que nous avons examinés. Il reste encore beaucoup à faire, mais le Conseil espère renforcer nos partenariats avec les Premières Nations pour travailler vers le mieux-être des générations futures.

En tant que présidente, je profite de l'occasion pour remercier les membres du Conseil de leur engagement et de leur soutien continu pour faire du Nouveau-Brunswick une meilleure société pour les femmes et leurs familles.

J'aimerais également remercier notre personnel de sa conscience professionnelle, de son esprit et de sa vision dans ses efforts en vue de créer un monde meilleur. J'éprouve un réel plaisir à travailler avec un groupe de femmes aussi admirables.

La présidente,  
Ginette Petitpas-Taylor

---

## MEMBRES DU CONSEIL

Voici les membres du Conseil consultatif sur la condition de la femme en 2005-2006:

Ginette Petitpas-Taylor, Moncton, présidente, nommée mars 2005

Odette Richard, Westmorland Kent, nommée 2004, (Vice-présidente 2005)

Joanne Barr, Grand Fredericton, nommée en 2002

Brenda Murphy, Grand Saint John, nommée en 2002

Kathleen V. Archibald, Restigouche, nommée en 2002

Gisèle Bujold-Michaud, Madawaska/Victoria, nommée en 2002

Patricia J. Allen, Kings/Albert, nommée en 2002

Jackie Matthews, Charlotte, nommée en 2002

C. Anne Cummings, Carleton, nommée en 2002

Christine Augustine, Miramichi, nommée en 2003

Nathalie Boivin, Chaleur, nommée en 2003

Sophie Robichaud, Péninsule acadienne, nommée 2004

## RÔLE DU CONSEIL

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme a été créé par une loi provinciale pour conseiller le ou la ministre sur les questions d'intérêt pour les femmes et pour porter ces questions à l'attention du gouvernement et du public. Le Conseil a pour mission de promouvoir l'égalité des femmes dans toutes les sphères de la société de la province. Le Conseil se réunit quatre fois par année pour étudier les dossiers et adopter des recommandations sur les mesures à prendre. À l'égard des questions d'intérêt pour les femmes, nous :

- conseillons les gouvernements;
- recommandons des lois, des politiques et des pratiques au gouvernement du N.-B.;
- favorisons le réseautage entre les groupes de femmes;
- assurons la collecte, l'étude et la diffusion de l'information;
- sensibilisons la population aux dossiers, aux programmes et aux services.

## POUR NOUS JOINDRE

Conseil consultatif sur la condition de la femme  
236, rue King, Fredericton, N.-B. E3B 1E2

Tél: 506 444-4101, 1 800 332-3087

Télé: 506 444-4318

[acswcccf@gnb.ca](mailto:acswcccf@gnb.ca)

[www.acswcccf.nb.ca](http://www.acswcccf.nb.ca)

---

## RÉUNIONS DU CONSEIL

Les 13 membres du Conseil consultatif sur la condition de la femme se réunissent quatre fois par année dans une région différente de la province. Une réunion publique fait partie de l'ordre du jour des réunions ainsi que des activités de développement du Conseil et de perfectionnement professionnel, par exemple l'initiation aux responsabilités du Conseil et la formation en relations avec les médias. Les membres rendent compte de leurs activités ainsi que des préoccupations des femmes de leur région et elles décident des priorités du Conseil parmi les dossiers et les actions à prendre.

---

### Les 5 et 6 mai 2005, Dalhousie, N.-B.

Les membres passent en revue leur plan d'action se terminant en avril 2005 et adoptent un plan pour la période de mai 2005 à décembre 2006. L'accent mis sur la réforme électorale au cours de l'an dernier, en raison de l'occasion imprévue d'une collaboration avec la Commission sur la démocratie législative a contribué à repousser certains objectifs.

### Le Conseil a adopté le budget 2005-06.

Les membres du Conseil ont reçu une copie du vidéo Les femmes pionnières du Nouveau-Brunswick.

### Les femmes et la politique

Le Conseil consultatif a été actif dans certains projets en vue d'augmenter la participation des femmes au processus électoral : un bulletin électronique mensuel sur les femmes et la politique par abonnement, des dîners réunions en avril 2005 dans trois villes, ainsi qu'une conférence téléphonique pour les personnes incapables d'assister à ces réunions. Des points semblables ont été soulevés dans tous les forums, en particulier le soutien d'un certain type de formation, la dénonciation de la main-mise d'une clique masculine sur le processus électoral et une certaine critique du rôle des partis politiques. Peu d'intérêt a été exprimé de former des groupes nouveaux pour poursuivre ce travail. Parmi les suggestions : la publication d'une liste des meilleures pratiques entreprises par des partis politiques, et une conférence provinciale. Les membres du Conseil ont discuté de façons d'engager les femmes qui au sein des partis politiques et des associations de conscriptions concernées au recrutement de candidates.

### Rencontre avec le Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick

Barb Cameron fait un exposé sur les origines, le rôle et les activités de ce Conseil qui représente les peuples autochtones vivant à l'extérieur des réserves et fournit

programmes dans le domaine du perfectionnement professionnel, de la santé, du développement économique, de l'infrastructure sociale et des questions politiques.

### Énoncé de position sur la santé reproductive

Le Nouveau-Brunswick a un sombre dossier sur plusieurs fronts reliés à la santé de la reproduction, dont le taux d'infection transmises sexuellement, le taux de naissances chez les adolescentes; l'accès aux services d'avortement; la continuité des soins prénataux et postnataux; les taux élevés de césariennes et d'hystérectomies et les disparités régionales; les faibles taux d'allaitement; et les disparités régionales dans la proportion des femmes qui subissent un test de PAP. Le Conseil consultatif adopta un énoncé de position, encourageant le gouvernement provincial à combler les graves lacunes en matière de services et de politiques en élaborant une stratégie à multiples volets sur la santé reproductive, mettant l'accent sur la promotion de la santé et sur les soins en collaboration. Le plan d'action du gouvernement devrait inclure l'intégration des sages-femmes au réseau de santé provincial, une enquête sur les taux élevés de césariennes et d'hystérectomies et la prise de mesures pour les réduire, la diminution de l'incidence des ITS et des grossesses imprévues et un meilleur accès aux services d'avortement. Une autre recommandation était la création d'un comité périnatal jouant le rôle d'organe consultatif pour le ministère de la Santé et du Mieux-être afin d'aider à coordonner les politiques et les programmes sur les soins de la mère et du nouveau-né.

### Formation en relations avec les médias

Les membres ont suivi un atelier de formation en relations avec les médias.

---

### Les 29 et 30 août 2005, à Metepenagiag (Red Bank), N.-B.

#### Réunion avec des représentantes des femmes des Premières Nations

Le Conseil consultatif a accueilli la Cheffe Joanna Bernard, de la Première Nation du Madawaska ; Tamara Sanifas du Fredericton Native Friendship Centre ; Natalie McBride de la maison de transition Gignoo de Fredericton ; Fern Paul, étudiante de maîtrise en sociologie à l'UNB qui réalise une étude sur des questions féminines autochtones ; Amanda Martin, représentante du N.-B. et de l'I.-P.-É. au Conseil des jeunes de l'Assemblée des Premières Nations ; Teena Paul et Cheryl Ward du Committee for the Career Advancement of Aboriginal

---

## RÉUNIONS DU CONSEIL (suite...)

M. J. Peters et Elizabeth Coburn du Conseil des femmes autochtones du N.-B.

Les représentantes des femmes des Premières Nations donnent un aperçu de certains des problèmes que doivent affronter leurs collectivités, décrivent les activités de diverses organisations et répondent aux questions des membres du Conseil. Les points saillants :

Le projet de loi C-31 s'avère un dossier émergeant de première importance étant donné la jeune population autochtone. Il a eu un effet négatif sur les descendants de bon nombre de femmes autochtones qui se sont mariées avec des hommes non autochtones.. La perte du statut d'Indien inscrit entraîne des pressions financières sur les ressources de la bande quand les femmes et les enfants reprennent ce statut.

Les femmes autochtones, surtout la majorité d'entre elles qui vivent hors de la réserve, sont aux prises avec de graves problèmes en ce qui a trait à la santé, à l'éducation et au logement.

L'importance de se ressourcer et de transmettre leur identité, leur langue et leur culture s'avère une question de premier plan pour bon nombre de femmes autochtones.

Les groupes de femmes autochtones et les services destinés à ces femmes ont de la difficulté à survivre en raison du manque de financement de base.

Certaines femmes autochtones revendiquent la création d'un poste de représentante des femmes autochtones au sein du CCCF du Nouveau Brunswick.

Le Committee for the Career Advancement of Aboriginal Women coordonne un projet ayant pour but de rassembler les témoignages de femmes, y compris des jeunes, des chefs et des sages et organise un forum en 2007 afin de faire le compte rendu de ces témoignages.

### Les prestations de maternité et les prestations parentales

Le Conseil consultatif a fait sienne les recommandations de l'étude par le Women's Network of PEI concernant les prestations de maternité et les prestations parentales prévues en vertu du programme d'assurance emploi. Sous le programme actuel, bon nombre de femmes, y compris les travailleuses autonomes, saisonnières ou à temps partiel, ainsi que les femmes qui n'ont pas été employées récemment, ne sont pas admissibles à ces prestations et la somme peut varier selon le taux de chômage dans la région. D'autres ne peuvent pas se permettre de ne recevoir que 55 p. 100 de leur rémunération ordinaire.

### Énoncés de positions sur l'impôt

Le Conseil consultatif adopte des énoncés de position sur deux questions liées à l'imposition que des membres du public ont portées à l'attention du Conseil.

payeur. Près de 740 personnes au Nouveau-Brunswick, surtout des femmes, recevaient une telle pension en 2003-04.

Le Conseil adopta aussi un énoncé sur l'imposition des familles à revenu unique et des familles à deux revenus, y compris des recommandations visant les mesures législatives fiscales et les politiques socioéconomiques. Le Conseil croit que les personnes ayant des enfants à charge devraient payer moins d'impôt que les personnes sans enfants à charge.

Événement public, le 29 août 2005 à Metepenagiag, N.-B.

Visionnement public du film intitulé suivi d'une discussion Des femmes autochtones se joignent aux membres du Conseil pour visionner un film documentaire, Native Women: Politics, sur la façon de traiter les problèmes liés à la situation des femmes et à leur rôle quant à la prise de décisions, le système de gouvernement des bandes mis sur pied en vertu de la Loi sur les Indiens du gouvernement fédéral et l'autonomie gouvernementale.

---

Les 3 et 4 novembre 2005, Bathurst, N.-B.

### Réunion avec des femmes de la Pabineau First Nation

Des femmes de la Pabineau First Nation se joignent aux membres du Conseil pour un dîner et un échange informel sur leurs préoccupations prioritaires : le besoin d'augmenter les possibilités d'emplois pour les femmes autochtones, les problèmes d'accès aux droits sur les ressources et la garde des enfants et l'effet d'assimilation du projet de loi C-31. L'effet de division de cette loi était illustré par l'expérience de deux des femmes présentes puisque, malgré leur lien de parenté directe, leurs enfants ont un statut différent selon leur filiation patrilinéaire ou matrilinéaire. Les femmes soulignent l'absence de services pour les femmes battues sur la réserve et déplorent le service de la GRC lors des appels dans des cas de violence faite aux femmes.

Le Conseil décide de développer un plan d'action, pour étude par le Conseil en mars 2006, détaillant les changements souhaités et les mesures qui devront être prises par les gouvernements et agences, y compris le Conseil consultatif, sur les dossiers prioritaires aux femmes autochtones.

### Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Le Conseil consultatif discute de ce traité de l'ONU ratifié par le Canada 25 ans passés, qui vise à garantir aux femmes un accès égal aux possibilités dans la vie politique et publique. Les pays signataires doivent prendre des mesures proactives pour confirmer ces dispositions et, à tous les quatre ans, soumettre aux Nations Unies un

---

## RÉUNIONS DU CONSEIL (suite...)

sur les progrès. Le nouveau groupe canadien, l'AFAI, planifie des efforts de lobbying pendant toute 2006 pour souligner la nécessité pour les gouvernements de prendre des mesures en vue de résoudre les problèmes les plus urgents signalés par les Nations Unies lors de l'examen en 2003 du dernier rapport soumis par le Canada (discrimination envers les femmes autochtones, pauvreté chez les femmes, inaccessibilité à l'aide juridique en matière civile et aux contestations judiciaires dans les cas provinciaux, violence à l'égard des femmes, marginalisation des femmes immigrantes et financement de base des organismes pour les femmes). Le Canada doit soumettre un rapport au Comité en 2007.

### Coalition pour l'équité salariale

Anne-Marie Gammon, Johanne Perron et Huberte Gautreau donnent un aperçu des efforts du groupe et discutent des prochaines étapes en faveur de l'équité salariale au N.-B. Le Conseil et la Coalition surveilleront de près la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement pour réduire l'écart salarial. Les secteurs de préoccupations mutuelles comprennent les mesures suivantes : établir des mécanismes de surveillance indépendants, développer de bons outils pour les employeurs, garantir la participation des employées au processus, et définir la façon dont le changement sera mesuré au cours de la période d'essai volontaire.

### Conception d'une politique d'intérêt public pour satisfaire les besoins des femmes en matière de sécurité économique

Brenda Murphy, membre de la région de Saint-Jean donne un aperçu de la conférence à laquelle elle a assisté sur les besoins des femmes en matière de sécurité économique et sur les propositions pour une politique d'intérêt public. Les conférencières ont noté l'incitation actuelle au changement mais aussi le climat politique hostile et elles ont mis en évidence la nécessité de voir la pauvreté et l'insécurité alimentaire du point de vue des droits de la personne, le besoin d'un « revenu de subsistance » de base, l'importance de valoriser le travail non rémunéré, et des services de garde de qualité et accessibles faisant partie intégrante du développement communautaire.

---

Les 9 et 10 mars 2006, Woodstock, N.-B.

Les membres passent en revue le plan de travail du Conseil pour la période se terminant en décembre 2006, en préparation de l'élaboration d'un nouveau plan de travail de 18 mois qui sera au programme de sa prochaine réunion trimestrielle.

### Réunions et conférences téléphoniques

Les membres adoptent les dates et les lieux pour les trois prochaines réunions trimestrielles et conviennent de la tenue d'une quatrième réunion par conférence téléphonique, associée à une conférence ou une activité ou consacrée à une activité de perfectionnement professionnel.

### Plan d'action du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur la violence envers les femmes

Le Conseil consultatif se réunit avec Lise Bellefleur des Initiatives portant sur la prévention de la violence, Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif. Suite à l'aperçu du dernier plan d'action quinquennal du gouvernement, les membres expriment leurs préoccupations concernant l'uniformité des services dans toute la province; elles notent la nécessité de mettre plus d'accent sur la prévention, de tenir compte des liens entre l'industrie du sexe et la toxicomanie. Les membres ont demandé plus de détails sur l'expansion promise des services d'urgence en cas d'agressions sexuelles.

### Différence d'âge et âge du consentement

Le Conseil consultatif a adopté un énoncé de position du Conseil sur la différence d'âge et l'âge du consentement, recommandant le maintien à 14 ans de l'âge du consentement, de même que l'exemption existante de « la proximité d'âge », mais renforçant la protection contre l'exploitation sexuelle en rendant illégales les activités sexuelles entre des adolescents de 14 ou de 15 ans et un partenaire sexuel d'au moins 5 ans plus âgé, et en améliorant la qualité et la disponibilité des services d'éducation en santé, de prévention et de traitement.

### Rapport sur les questions touchant les femmes autochtones

Les représentantes de Han Martin Associates présentent leur rapport provisoire, Les enjeux qui préoccupent les femmes autochtones au N.-B., commandité par le Conseil afin de déterminer des préoccupations et les moyens que le Conseil consultatif et d'autres organismes pourraient utiliser pour appuyer les femmes autochtones dans leurs efforts de revendication de l'égalité. Les membres transmettront leurs rétroactions pour la version finale qui sera adoptée à une réunion prochaine.

### Multicultural Association of Carleton County

Erica Briggs de la Multicultural Association of Carleton County, donne un aperçu du groupe qui facilite l'intégration des nouveaux venus et promouvoit l'acceptation de la diversité culturelle par le public. Parmi les défis les plus importants auxquels font face les femmes immigrantes, se trouvent l'isolement et la difficulté de trouver un emploi et de suivre des cours de langue étant donné l'absence de services de garde.

---

## RÉUNIONS DU CONSEIL (suite...)

### Présentation publique, le mardi 9 mars

La sénatrice Sandra Lovelace Nicholas a présenté une conférence devant près de 70 personnes sur la réalité des femmes autochtones d'aujourd'hui. Elle aborda la violence envers les femmes et les enfants autochtones,

destructrices de la Loi sur les Indiens et de l'imposition de la chrétienté sur les attitudes amérindiennes envers les femmes. Elle a demandé aux personnes cherchant à obtenir réparation pour des injustices commises de lui écrire.

---

## DOSSIERS

### Les femmes autochtones

Le Conseil consultatif a tenu une séance de travail à Fredericton avec 20 femmes autochtones en vue de la préparation d'un plan d'actions en appui des revendications de ce groupe de la population.

Le Conseil a avisé le premier ministre que les problèmes auxquels font face les femmes autochtones sont en contravention de leurs droits fondamentaux de la personne. L'inapplication de la Loi canadienne sur les droits de la personne et des lois provinciales telle la Loi sur les biens matrimoniaux aux femmes qui vivent dans les réserves doit être corrigée.

Des représentantes du Conseil ont participé à des séances de sensibilisation culturelle concernant les Premières Nations, organisées par le gouvernement provincial.

Le Conseil a organisé un dîner de bienvenue à la nouvelle directrice du Fredericton Native Friendship Center auquel une vingtaine de représentantes de groupes de femmes étaient présentes.

La sous-ministre adjointe du Secrétariat de la condition féminine du Québec et ancienne présidente de l'Association des femmes autochtones du Québec, Michèle Audette, a accepté l'invitation du Conseil consultatif de participer à une formation sur l'analyse comparative entre les sexes et à une réunion avec le Secrétariat des affaires autochtones.

### Pauvreté

Le Conseil consultatif a réitéré, lors de rencontres avec les ministres provinciaux responsable de la condition féminine et des Services familiaux et communautaires, son avis que la politique provinciale sur le ménage économique est discriminatoire. Le Conseil a vérifié et rendu public l'incidence des exemptions à la politique ajoutées en 2005. Le Conseil a présenté un exposé au sujet de cette politique à l'occasion de la conférence nationale du Conseil canadien du développement social. Le Conseil, en collaboration avec le Front commun pour la justice sociale, a élaboré une motion concernant la politique sur l'unité économique à transmettre aux municipalités et aux associations.

Le Conseil a défrayé les coûts de traduction de l'étude, La vie à l'aide sociale au Nouveau-Brunswick d'Ysabel Provencher et Chantal Bourassa de l'Université de Moncton et l'a rendue disponible sur son site internet.

### Politique familiale

Le Conseil consultatif a fait la promotion d'une politique sur les services de garde en milieu rural en présentant des séances d'une journée, à Woodstock et à Shediac ainsi qu'un dîner-causerie et des rencontres avec des bureaucrates pour des représentantes de Rural Voices for child care. Un compte rendu des séances a été largement diffusé.

Lors de sa participation sur invitation à deux consultations du premier ministre, sur les services aux familles et sur l'économie, le Conseil a soulevé l'importance des services de garde à l'enfance pour les enfants et pour l'économie.

Le Conseil s'est joint aux représentants de quelques groupes communautaires pour une réunion avec le ministre provincial des Services familiaux et communautaires concernant les services de garde et les fonds fédéraux. Une initiative rurale de services de garde a été proposé au gouvernement. Nous avons aidé divers groupes à monter une campagne en appui d'une entente provinciale fédérale servant à améliorer la qualité des services de garde réglementés.

Le Conseil a organisé des rencontres avec le ministre ainsi que des dîners-causeries avec Lynne Wannan d'Australie qui faisait une tournée pour parler des leçons tirées de la commercialisation des services de garde en Australie.

Le Conseil a été invité à faire une présentation sur les politiques familiales devant l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick et par la suite a répondu à une demande d'aide d'une municipalité souhaitant se doter d'une telle politique.

### Écart salarial

Le Conseil a transmis au gouvernement provincial ses préoccupations concernant le plan d'action pour combler l'écart salarial et la nécessité d'apporter des changements à l'orientation actuelle des outils. Le Conseil a également réitéré son avis sur l'importance de mécanismes objectifs de surveillance et de mesure au cours de la période d'essai volontaire de cinq ans et de prévoir la participation des employées au processus.

Le Conseil a été invité à présenter son étude sur le coût actuel de l'écart salarial lors de la 8<sup>e</sup> conférence biennale de l'International Women's Policy Research à Washington, D.C.

En collaboration avec des groupes communautaires, nous avons organisé des rencontres avec des dignitaires et le public avec la présidente de la Commission sur l'équité salariale du Québec.

### Santé

Au sujet de l'accès toujours très limité à l'avortement, le Conseil consultatif a collaboré avec des représentants de Santé Canada préparant une contestation de la politique du gouvernement provincial sur l'accès à l'avortement.

Le Conseil a communiqué son nouvel énoncé de position sur la santé reproductive et a pris publiquement la tête de plusieurs dossiers reliés tels l'allaitement, l'avortement et les services de soin lors de l'accouchement. Le Conseil a été actif sur la question de l'accès à la

---

## DOSSIERS (suite...)

contraception d'urgence et de la violation de la vie privée par les pharmacies, a déposé une plainte auprès de l'ombudsman et facilité une plainte auprès de la Commissaire à la protection de la vie privée du Canada.

### **Violence**

Le Conseil consultatif siège sur le Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes ainsi qu'un comité sur les sentences conditionnelles dans les cas impliquant de la violence. Le Conseil a tenu des rencontres avec le ministre de la Justice pour discuter des ordonnances de garde et la violence conjugale, ainsi que des examens des décès faisant suite à la violence conjugale, des femmes autochtones et d'autres questions soulevées dans le bulletin de 2006 sur la situation des femmes.

Le Conseil a défrayé la moitié des coûts de traduction du Guide de démarrage, Soutien par les pairs et action sociale - Des femmes aident d'autres femmes à briser le cycle de la violence, préparé par Support aux parents uniques, et l'a rendu disponible sur son site internet.

### **Services de soutien à domicile**

Le Conseil a maintenu sa campagne pour améliorer les services de soutien à domicile.

Le Conseil a été invité à être un des 12 membres du

Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les aides de maintien à domicile, formé par trois ministères provinciaux, afin d'identifier des solutions aux problèmes de recrutement et du maintien en poste des travailleuses de soutien à domicile. Le rapport final de ce comité a été présenté aux ministres concernés en mars 2006. Les recommandations proposent des modifications à la portée du travail, à la formation nécessaire, et appuient le remboursement du temps et des coûts de déplacement, des congés de maladie rémunérés, et un système de rémunération juste fondé sur une évaluation indépendante, appropriée au travail à prédominance féminine dans le domaine des soins.

Le Conseil a accepté une invitation de présenter un exposé sur le sujet lors de la Conférence nationale sur le leadership dans les soins de santé et lors de l'assemblée annuelle de l'Association du soutien à domicile du Nouveau-Brunswick.

### **Analyse comparative selon les sexes**

Le personnel du Conseil consultatif a accepté une requête de livrer une session de formation de base en analyse comparative selon les sexes à la Direction des questions féminines du Bureau du conseil exécutif. Le Conseil consultatif a avisé les ministères qu'elle invite les consultations d'analyse comparative selon les sexes.



---

## RELATIONS COMMUNAUTAIRES

### SERVICES D'INFORMATION

Le bureau provincial du Conseil consultatif répond à des centaines de demandes d'information provenant de femmes et de groupes, nous arrivant surtout par téléphone et par courriel.

### COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES

*NouvELLES/ NB Women's News* est un bulletin hebdomadaire sur les dossiers touchant les femmes, envoyé à plus de 2 600 personnes au N.-B. et est mis en archive sur le site Internet du Conseil.

*Site Internet* - Le Conseil consultatif maintient un site internet [www.acswccf.nb.ca](http://www.acswccf.nb.ca) où les documents du Conseil peuvent être lus ou télécharger. On peut s'y inscrire à la liste de distribution du bulletin électronique *NouvELLES* et à la Banque de compétences des femmes, s'informer sur les activités concernant l'égalité à venir et ajouter son groupe à la liste des groupes de femmes que maintient le Conseil. Les visiteurs au site comptent dans les milliers à chaque mois, et les publications les plus consultées sont le *Bulletin de la situation des femmes* et les brochures sur la sexualité et sur l'union de fait au Nouveau-Brunswick.

*Le Prix Nancy* - Le Conseil consultatif commandite un prix donné à des projets étudiants portant sur l'histoire des femmes au N.-B. Le Prix Nancy, nommé pour honorer Nancy Morton, une esclave noire qui tenta d'être libérée de son propriétaire, un Loyaliste du comté de York en 1800, sera offert aux étudiant-e-s dans le cadre des Fêtes régionales du patrimoine, un partenariat entre la Direction du patrimoine du Secrétariat à la Culture et au Sport, Historica et le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. Les projets admissibles doivent avoir pour thème l'histoire des femmes du Nouveau-Brunswick et porter sur un aspect de la vie des femmes, leurs réalisations ou leurs luttes pour l'égalité en tant qu'individus ou groupes; et doivent se baser sur des recherches historiques.

*Événements* - Le Conseil consultatif est souvent présent à des salons et conférences avec son kiosque d'information. En 2005-06, plus de 1 000 personnes ont assisté aux nombreux dîners causeries que le Conseil a organisés sur des sujets variés :

Les programmes fédéraux de prestations;  
Judy Rebeck, sur le thème du féminisme au Canada;  
La prostitution au Nouveau-Brunswick;  
Peter Jaffe, sur les leçons à tirer des examens des décès suite à la violence conjugale;  
Les conditions d'accouchement et les césariennes;  
L'allaitement;  
La violence faite aux femmes autochtones;

La politique du ménage économique et l'assistance sociale;

La présidente de la Commission sur l'équité salariale du Québec sur la loi québécoise;

La commercialisation des services de garde des enfants;

Journée mondiale de solidarité féministe;

Le traitement réservé aux politiciennes par les médias;

Les services de garde des enfants en région rurale;

Les femmes et la politique au N.-B.

### RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS

Le Conseil a rencontré plusieurs ministres pour discuter de questions d'intérêt pour les femmes qui concernent leur ministère. Le Conseil a avisé les ministères qu'elle invite les consultations et les offre de collaborations sur les dossiers d'intérêt commun.

La présidente du Conseil a soumis des commentaires au Comité des finances de la Chambre des Communes dans le contexte de consultations pré budgétaires, au cours desquelles il a été fortement question de la situation des femmes autochtones

### RELATIONS AVEC LES GROUPES DE FEMMES

Le Conseil a collaboré en 2005-06 à des projets conjoints avec des groupes de femmes et des groupes qui revendiquent l'égalité, notamment l'élaboration de campagnes, la traduction de documents et l'organisation d'événements. Le site Internet du Conseil comprend des documents de d'autres groupes et se veut un centre d'information sur les femmes du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil a aidé le Comité canadien d'action sur le statut de la femme à organiser des consultations régionales auxquelles ont participé environ 15 groupes de femmes. Le Conseil a également rendu possible la participation d'une jeune femme à la consultation nationale du Comité canadien d'action.

Le Conseil a accepté l'invitation de participer aux consultations de Condition féminine Canada des représentantes de groupes nationaux et des chercheuses en vue du rapport canadien aux Nations Unies sur ses engagements pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, en 2007.

Le Conseil siège au sein du comité organisateur des États généraux des femmes acadiennes francophones qui aura lieu en 2006.

### BANQUE DE COMPÉTENCES DES FEMMES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Banque de compétences des femmes du Nouveau-Brunswick a accumulé plus de 250 curriculum vitae de femmes prêtes à agir comme personnes-ressources ou intéressées à une nomination.

---

## RELATIONS COMMUNAUTAIRES (suite...)

### MÉDIAS

Le Conseil a reçu plusieurs douzaines de demandes des médias pour des entrevues, des renseignements et des noms de personnes-ressources. Il a aussi publié des commentaires et émis des communiqués portant sur le Bulletin 2006 sur la situation des femmes, les services de garde des enfants, les services de garde dans les régions rurales et le taux élevé de césariennes.

Le Conseil a publié des annonces visant les jeunes et faisant la promotion du bulletin électronique et notre site internet.

En décembre 2005, le Conseil a accepté une invitation de rédiger une chronique hebdomadaire dans le Moncton Times & Transcript. La chronique a depuis attiré beaucoup d'intérêt sur les dossiers.

### LANGUES OFFICIELLES

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme n'a pas fait l'objet de plainte au Bureau du commissaire aux langues officielles en 2005-06.

---

## PUBLICATIONS EN 2005-2006

Les ouvrages suivants peuvent être consultés en ligne à l'adresse [www.acswcccf.nb.ca](http://www.acswcccf.nb.ca) ou être commandés en communiquant avec le Conseil consultatif.

*Bulletin 2006 sur la situation de la femme au N.-B.* - un document publié à tous les deux ans pour rassembler un portrait de la femme au N.-B. et la santé, la violence, les postes d'influence, le niveau d'instruction, le travail rémunéré et non rémunéré et la justice.

*Un aperçu de la pauvreté* - une brochure donnant un portrait de femmes qui vivent avec un revenu sous le seuil de la pauvreté et des obstacles au changement.

*Accouchement vaginal et accouchement par césarienne* - un livret qui veut contribuer à la prise de décisions éclairées sur ce sujet.

---

# ÉTATS FINANCIERS

au 31 mars 2006